



# Exigences prudentielles de publication

selon la « Circ.-FINMA 16/1  
Publication – banques »

Situation au 31.12.2023  
Version 1.0 du 22.04.2024



**Banque Cantonale  
du Valais**

<b>TABLE DES MATIÈRES</b>		<b>PAGE</b>
<b>Généralités</b>		
KM1	Chiffres-clés essentiels réglementaires	4
OVA	Approche de la banque en matière de gestion des risques	5
OV1	Aperçu des positions pondérées par le risque	5
<b>Fonds propres réglementaires</b>		
CC1	Présentation des fonds propres réglementaires pris en compte	6
CC2	Réconciliation des fonds propres réglementaires pris en compte avec le bilan	7
CCA	Principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires et autres instruments TLAC	8
<b>Ratio de levier</b>		
LR1	Ratio de levier : comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier	8
<b>Risque de liquidité</b>		
LIQA	Liquidités : gestion du risque de liquidité	9
LIQ1	Liquidités : informations relatives au ratio de liquidités (LCR)	9
LIQ2	Liquidités : informations relatives au ratio de financement (NSFR)	11
<b>Risque de crédit – Approche IRB (<i>Internal Ratings-Based Approach</i>)</b>		
CRA	Risque de crédit : informations générales	13
CR1	Risque de crédit : qualité de crédit des actifs	13
CR2	Risque de crédit : changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut	13
CRB	Risque de crédit : indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs	14
CRC	Risque de crédit : indications relatives aux techniques d'atténuation du risque	15
CR3	Risque de crédit : aperçu des techniques d'atténuation du risque	15
CRD	Risque de crédit : indications relatives à l'utilisation des notations externes dans l'approche standard	15
CR4	Risque de crédit : expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard	15
CR5	Risque de crédit : positions par catégories de positions et pondérations-risque selon l'approche standard	16
CRE	IRB : indications relatives aux modèles	16

	<b>PAGE</b>
<b>Risque de crédit de contrepartie</b>	
CCRA	Risque de crédit de contrepartie : indications générales <span style="float: right;">16</span>
CCR5	Risque de crédit de contrepartie : composition des sûretés <span style="float: right;">16</span>
	couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie
CCR8	Risque de crédit de contrepartie : positions envers les contreparties centrales <span style="float: right;">17</span>
<b>Titrisations</b>	
SECA	Titrisations : indications générales relatives aux positions de titrisation <span style="float: right;">17</span>
<b>Risques de marché</b>	
MRA	Risques de marché : indications générales <span style="float: right;">17</span>
MR1	Risques de marché : exigences minimales de fonds propres <span style="float: right;">17</span>
	sous l'approche standard
MRB	Risques de marché : indications en cas d'utilisation <span style="float: right;">17</span>
	de l'approche des modèles
<b>Risques de taux</b>	
IRRBBA	Risque de taux d'intérêt : objectifs et normes pour <span style="float: right;">18</span>
	la gestion du risque de taux du portefeuille de banque
IRRBBA1	Risque de taux : informations quantitatives sur la structure <span style="float: right;">20</span>
	des positions et la redéfinition des taux
IRRBBI	Risque de taux : informations quantitatives sur <span style="float: right;">21</span>
	la valeur économique et la valeur de rendement
<b>Rémunérations</b>	
REMA	Rémunérations : politiques <span style="float: right;">22</span>
<b>Risques opérationnels</b>	
ORA	Risques opérationnels : indications générales <span style="float: right;">22</span>
<b>Risques financiers liés au climat</b> <span style="float: right;">22</span>	

Dans cette publication, les lignes qui ne sont pas pertinentes ne sont pas renseignées.  
 Cette publication fait référence au rapport de gestion 2023 de la BCVS disponible à l'adresse :  
[www.bcvs.ch/rapport2023](http://www.bcvs.ch/rapport2023).

## TABLEAU KM1

### Chiffres-clés essentiels réglementaires

en milliers de francs

		a	b	c	d	e
		31.12.2023	30.09.2023	30.06.2023	31.03.2023	31.12.2022
<b>Fonds propres pris en compte</b>						
1	Fonds propres de base durs (CET1)	1'507'696	–	1'431'359	–	1'430'303
2	Fonds propres de base (T1)	1'507'696	–	1'431'359	–	1'430'303
3	Fonds propres totaux	1'572'696	–	1'491'511	–	1'490'455
<b>Positions pondérées en fonction des risques (RWA)</b>						
4	RWA	8'845'849	–	8'787'359	–	8'353'746
4a	Exigences minimales de fonds propres	707'668	–	702'989	–	668'300
<b>Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)</b>						
5	Ratio CET1 (%)	17,0%	–	16,3%	–	17,1%
6	Ratio de fonds propres de base (%)	17,0%	–	16,3%	–	17,1%
7	Ratio de fonds propres globaux (%)	17,8%	–	17,0%	–	17,8%
<b>Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)</b>						
8	Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (%)	2,5%	–	2,5%	–	2,5%
11	Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2,5%	–	2,5%	–	2,5%
12	CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%)	9,8%	–	9,0%	–	9,8%
<b>Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)</b>						
12a	Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR (%)	4,0%	–	4,0%	–	4,0%
12b	Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFR) (%)	1,3%	–	1,3%	–	1,3%
12c	Ratio-cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	9,1%	–	9,1%	–	9,1%
12d	Ratio-cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	10,9%	–	10,9%	–	10,9%
12e	Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	13,3%	–	13,3%	–	13,3%
<b>Ratio de levier Bâle III</b>						
13	Engagement global	20'334'154	–	19'897'999	–	19'547'415
14	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	7,4%	–	7,2%	–	7,3%
<b>Ratio de liquidités (LCR) <sup>1)</sup></b>						
15	Numérateur du LCR : Somme des actifs liquides de haute qualité	3'663'635	3'723'319	3'818'069	3'600'635	3'409'539
16	Dénominateur du LCR : Somme nette des sorties de trésorerie	2'456'569	2'412'862	2'466'361	2'584'451	2'504'008
17	Ratio de liquidités, LCR (en %)	149,1%	154,3%	154,8%	139,3%	136,2%
<b>Ratio de financement (NSFR)</b>						
18	Refinancement disponible stable	15'536'380	–	15'628'114	–	15'092'239
19	Refinancement stable nécessaire	12'538'728	–	12'354'196	–	12'065'639
20	Ratio de financement, NSFR (en %)	123,9%	–	126,5%	–	125,1%

1) Valeurs mensuelles moyennes de chaque trimestre.

## TABLEAU OVA

### Approche de la banque en matière de gestion des risques

L'approche de la banque en matière de gestion des risques est décrite au ch. 3 de l'annexe aux comptes annuels (p. 106 du rapport de gestion 2023).

## TABLEAU OV1

### Aperçu des positions pondérées par le risque

en milliers de francs

		a	b	c
		RWA	RWA	Fonds propres minimaux
		31.12.2023	30.06.2023	31.12.2023
1	Risque de crédit (sans les CCR [risque de crédit de contrepartie])	7'901'997	7'788'883	632'160
2	- dont déterminé par l'approche standard (AS)	7'901'997	7'788'883	632'160
6	Risque de crédit de contrepartie CCR	43'896	71'149	3'512
7	- dont déterminé par l'approche standard (AS-CCR)	43'896	71'149	3'512
9	- dont déterminé par une autre approche (CCR)	n/a	n/a	n/a
10	Risque de variation de valeur des dérivés (CVA)	78'607	177'915	6'289
11	Titres de participation dans le portefeuille de banque sous l'approche basée sur le marché	n/a	n/a	n/a
12	Investissements dans des placements collectifs gérés – approche <i>look-through</i>	n/a	n/a	n/a
13	Investissements dans des placements collectifs gérés – approche <i>mandate-based</i>	4'482	4'427	359
14	Investissements dans des placements collectifs gérés – approche <i>fall-back</i>	n/a	n/a	n/a
14a	Investissements dans des placements collectifs gérés – approche simplifiée	133'127	134'781	10'650
15	Risque de règlement	n/a	n/a	n/a
16	Positions de titrisation dans le portefeuille de la banque	n/a	n/a	n/a
20	Risque de marché	176'005	126'465	14'080
21	- dont déterminé selon l'approche standard	176'005	126'465	14'080
23	Exigences de fonds propres afférentes aux transferts de positions entre le portefeuille de négoce et le portefeuille de banque	n/a	n/a	n/a
24	Risque opérationnel	498'108	474'113	39'849
25	Montants en-dessous des seuils pertinents pour la déduction (montants soumis à pondération de 250 %)	9'627	9'627	770
26	Ajustements pour le « plancher » ( <i>floor</i> )	n/a	n/a	n/a
27	Total (1+6+10+11+12+13+14+14a+15+16+20+23+24+25+26)	8'845'849	8'787'359	707'668

## TABLEAU CC1

### Présentation des fonds propres réglementaires pris en compte

en milliers de francs

		a	b
		Montants	Références
<b>Fonds propres de base durs (CET1)</b>			
1	Capital social émis et libéré, pleinement éligible	158'000	A
2	Réserves issues des bénéfices y c. réserve pour risques bancaires généraux / bénéfice reporté et de la période concernée	1'217'958	B
3	Réserves issues du capital, réserves (+/-) de change et autres réserves	145'319	C
<b>6</b>	<b>Fonds propres de base durs, avant ajustements réglementaires</b>	<b>1'521'277</b>	
<b>Ajustements réglementaires relatifs aux fonds propres de base durs</b>			
16	Positions nettes longues en propres instruments CET1	-13'580	D
<b>28</b>	<b>Somme des ajustements relatifs au CET1</b>	<b>-13'580</b>	
<b>29</b>	<b>Fonds propres de base durs nets (net CET1)</b>	<b>1'507'696</b>	
<b>Fonds propres de base supplémentaires (AT1)</b>			
<b>44</b>	<b>Fonds propres de base supplémentaires nets (net AT1)</b>	<b>0</b>	
<b>45</b>	<b>Fonds propres de base (net T1 = net CET1 + net AT1)</b>	<b>1'507'696</b>	
<b>Fonds propres complémentaires (T2)</b>			
50	Corrections de valeur ; provisions et amortissements de prudence; réserves forcées relatives aux immobilisations financières	65'000	
<b>58</b>	<b>Fonds propres complémentaires (net T2)</b>	<b>65'000</b>	
<b>59</b>	<b>Fonds propres réglementaires totaux (net T1 + net T2)</b>	<b>1'572'696</b>	
<b>60</b>	<b>Somme des positions pondérées par le risque</b>	<b>8'845'849</b>	
<b>Ratios de fonds propres</b>			
61	Ratio CET1 (chiffre 29, en % des positions pondérées par le risque)	17,0%	
62	Ratio T1 (chiffre 45, en % des positions pondérées par le risque)	17,0%	
63	Ratio relatif aux fonds propres réglementaires totaux (chiffre 59, en % des positions pondérées par le risque)	17,8%	
64	Exigences de volants spécifiques en CET1 selon le standard minimal de Bâle (volant de fonds propres + volant anticyclique selon l'art. 44a OFR + volant de fonds propres relatif aux établissements d'importance systémique) (en % des positions pondérées par le risque)	2,5%	
65	- dont volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (en % des positions pondérées par le risque)	2,5%	
68	CET1 disponible afin de couvrir les exigences minimales et les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction des exigences minimales et cas échéant des exigences TLAC couvertes par du CET1) (en % des positions pondérées par le risque)	9,8%	
68a	Exigences globales en CET1 selon l'annexe 8 de l'OFr, majorées des volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR (en % des positions pondérées par le risque)	9,1%	
68b	- dont volant anticyclique selon les art. 44 et 44a OFR (en % des positions pondérées par le risque)	1,3%	
68c	CET1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	13,6%	
68d	Exigences globales en T1 selon l'annexe 8 de l'OFr, majorées des volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR (en % des positions pondérées par le risque)	10,9%	
68e	T1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	15,4%	
68f	Exigences globales en fonds propres réglementaires selon l'annexe 8 de l'OFr, majorées des volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR (en % des positions pondérées par le risque)	13,3%	
68g	Fonds propres réglementaires disponibles (en % des positions pondérées par le risque)	17,8%	
<b>Montants inférieurs aux seuils (avant pondération)</b>			
72	Participations non qualifiées dans le secteur financier et autres investissements de type TLAC	15'066	E
73	Autres participations qualifiées dans le secteur financier (CET1)	3'851	E
<b>Plafonds relatifs à la prise en compte dans le T2</b>			
76	Correctifs de valeur éligibles dans le T2 dans le cadre de l'approche AS-BRI	65'000	
77	Plafond relatif à la prise en compte des correctifs de valeur dans l'AS-BRI	99'655	

## TABLEAU CC2

### Réconciliation des fonds propres réglementaires pris en compte avec le bilan

Bilan en milliers de francs

	a & b	c
	Selon clôture comptable & cercle de consolidation réglementaire	Références
<b>Actifs</b>		
Liquidités	3'066'455	
Créances sur les banques	466'084	
Créances résultant d'opérations de financement de titres	0	
Créances sur la clientèle	2'170'772	
Créances hypothécaires	12'682'855	
Opérations de négoce	810	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	139'686	
Immobilisations financières	1'422'174	
Comptes de régularisation	27'029	
Participations	19'541	E
Immobilisations corporelles	109'407	
Autres actifs	4'283	
<b>Total des actifs</b>	<b>20'109'096</b>	
<b>Fonds étrangers</b>		
Engagements envers les banques	1'420'829	
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	410'000	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	11'605'608	
Engagements résultant d'opérations de négoce	0	
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	103'424	
Obligations de caisse	46'238	
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	4'793'000	
Comptes de régularisation	76'303	
Autres passifs	133'732	
Provisions	12'265	
<b>Total des fonds étrangers</b>	<b>18'601'400</b>	
- dont engagements subordonnés éligibles en qualité de fonds propres complémentaires (T2)	0	
- dont engagements subordonnés éligibles en qualité de fonds propres de base supplémentaires (AT1)	0	
<b>Fonds propres</b>		
Réserve pour risques bancaires généraux	635'811	B
Capital social	158'000	A
- dont reconnu en qualité de CET1	158'000	A
- dont reconnu en qualité d'AT1	0	
Réserves légales / réserves facultatives / bénéfices reportés et de la période concernée	727'465	B / C
(Propres parts du capital)	-13'580	D
<b>Total des fonds propres</b>	<b>1'507'696</b>	

## TABLEAU CCA

### Principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires et autres instruments TLAC

1	Émetteur	Banque Cantonale du Valais (BCVS)
2	Identifiant (ISIN)	Action nominative (CH0305951201)
3	Droit régissant l'instrument	Loi sur la BCVS et statuts de la BCVS Société anonyme de droit public au sens de l'article 763 al. 1 CO
3a	Moyens par lesquels le critère d'exécution figurant dans le paragraphe 13 du « <i>term sheet TLAC</i> » est assuré (pour les autres instruments TLAC pris en compte, soumis à un droit étranger)	n/a
<b>Traitement réglementaire</b>		
4	Prise en compte sous le régime transitoire de Bâle III	CET1
5	Prise en compte sous le régime post-transitoire de Bâle III (CET1 / AT1 / T2)	CET1
6	Éligible au niveau individuel / du groupe / individuel et groupe	Individuel
7	Type d'instrument	Titre de participation
8	Montant pris en compte dans les fonds propres réglementaires (en millions de CHF)	158
9	Valeur nominale de l'instrument	158'000'000
10	Classification comptable	Capital-actions
11	Date initiale d'émission	2016
12	Avec ou sans échéance	Sans échéance
13	Date d'échéance initiale	n/a
14	Remboursement anticipé au gré de l'émetteur (sous réserve d'accord prudentiel)	Non
15	Date du remboursement anticipé facultatif / dates relatives à un remboursement anticipé conditionnel (fiscal ou réglementaire) / montant du remboursement	n/a
16	Dates de remboursement anticipé ultérieures, le cas échéant	n/a
<b>Dividende / coupon</b>		
17	Dividende / coupon fixe ou variable	Variable
18	Taux du coupon et indice, le cas échéant	n/a
19	Existence d'un mécanisme de suspension des dividendes (l'absence de dividende sur l'instrument implique une renonciation au dividende sur les actions ordinaires)	Non
20	Paiement d'intérêts / de dividendes totalement discrétionnaire, partiellement discrétionnaire, obligatoire	Totalement discrétionnaire
21	Existence d'un saut de rémunération ( <i>step up</i> ) ou d'une autre incitation au remboursement	n/a
22	Non cumulatif / cumulatif	n/a
23	Convertible / non convertible	n/a
30	Mécanisme d'abandon de créance	n/a

## TABLEAU LR1

### Ratio de levier : comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier

en milliers de francs		a
1	Total des actifs selon les états financiers publiés	20'109'096
4	Ajustements relatifs aux dérivés (Cm 21 à 51 Circ.-FINMA 15/3)	-116'967
6	Ajustements relatifs aux opérations hors bilan (conversion des expositions hors bilan en équivalents-crédits) (Cm 74 à 76 Circ.-FINMA 15/3)	342'024
8	<b>Engagement total soumis au ratio de levier</b>	<b>20'334'154</b>

## TABLEAU LIQA

### Liquidités : gestion du risque de liquidité

Les informations sur la gestion du risque de liquidité sont présentées au ch. 3.4 de l'annexe aux comptes annuels (p. 108 du rapport de gestion 2023).

## TABLEAU LIQ1

### Liquidités : informations relatives au ratio de liquidités (LCR)

Le LCR permet de s'assurer qu'une banque dispose de suffisamment de liquidité pour faire face à un stress de liquidité sur une période de 30 jours.

Le LCR est calculé comme le ratio entre le montant des actifs liquides de haute qualité (HQLA) disponibles et le montant des sorties nettes de liquidité potentielles à un horizon de 30 jours.

Les sorties nettes de liquidité potentielles résultent de la différence entre les sorties de liquidité (exemples : retraits sur les dépôts à vue, non-renouvellement des emprunts de maturité inférieure à 30 jours) et les entrées de liquidité (exemple : remboursement des créances de maturité inférieure à 30 jours) dans une situation de stress.

Le ratio minimum légal est fixé à 100%.

#### Variations et facteurs significatifs du ratio LCR

Durant le 2<sup>e</sup> semestre 2023, la mesure mensuelle du ratio LCR a oscillé entre 138% et 167%.

Les actifs liquides de haute qualité (HQLA) sont demeurés à un niveau élevé dépassant CHF 3,5 milliards de francs.

Ils couvrent les besoins de liquidités qui résultent pour l'essentiel des dépôts de détail et des financements non garantis de clients commerciaux ou de gros clients.

#### Composition des actifs liquides de haute qualité (HQLA)

Les actifs liquides de haute qualité sont composés à plus de 79% de liquidités, d'avoirs auprès de la Banque Nationale Suisse et de bons de la Banque Nationale Suisse. Le reste est composé de titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités.

#### Concentration des sources de refinancement

La BCVS développe les services d'une banque universelle de proximité.

Ses sources de financement privilégiées, les dépôts de détail et de sa clientèle commerciale, sont complétées par des prêts de la centrale des lettres de gage des Banques Cantonales Suisses et par l'émission d'emprunts obligataires.

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, la BCVS opère également sur le marché monétaire.

#### Expositions en dérivés et appels de marge potentiels

Le tableau « 8.4 Instruments financiers dérivés (actifs et passifs) » des comptes annuels détaille la nature et le volume des opérations sur dérivés traitées par la BCVS (p. 116 du rapport de gestion 2023).

Les principales contreparties aux produits dérivés ont conclu des contrats de compensation, de sorte que le risque de défaillance net (valeurs de remplacement positives moins négatives) doit être couvert par des garanties en espèces ou en titres auprès de la contrepartie. Afin de déterminer le risque potentiel de tels paiements, le paiement le plus élevé effectué sur une période de 30 jours à destination ou en provenance de la contrepartie au cours des deux dernières années est calculé et pris en compte dans le LCR en tant que sortie de trésorerie. Au 31 décembre 2023, cela correspond à un montant de CHF 205,1 millions de francs.

#### Asymétries de devises dans le LCR

Durant le 2<sup>e</sup> semestre 2023, plus de 94% des engagements inscrits au bilan étaient libellés en francs suisses.

## TABLEAU LIQ1

### Liquidités : informations relatives au ratio de liquidités (LCR)

en milliers de francs

	3 <sup>e</sup> trimestre 2023 (valeurs moyennes mensuelles)		4 <sup>e</sup> trimestre 2023 (valeurs moyennes mensuelles)		
	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	
<b>A. Actifs liquides de haute qualité</b>					
<b>1</b>	<b>Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)</b>	–	<b>3'723'319</b>	–	<b>3'663'635</b>
<b>B. Sorties de trésorerie</b>					
2	Dépôts de détail	6'653'475	529'938	6'588'524	522'633
3	- dont dépôts stables	3'127'239	156'362	3'119'798	155'990
4	- dont dépôts moins stables	3'526'235	373'576	3'468'726	366'643
5	Financements non garantis de clients commerciaux ou de gros clients	2'160'864	1'420'620	2'426'494	1'554'517
7	- dont dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	2'144'197	1'403'954	2'303'160	1'431'184
8	- dont titres de créances non garantis	16'667	16'667	123'333	123'333
9	Financement de clients commerciaux ou de gros clients garantis et swaps de sûretés	–	–	–	–
10	Autres sorties de trésorerie	2'052'548	442'530	2'019'661	376'752
11	- dont sorties de trésorerie associées à des dérivés et à d'autres transactions	214'271	214'271	196'928	196'928
12	- dont sorties de trésorerie associées à des pertes de financement sur titres adossés à des actifs, titres de créance garantis, autres instruments structurés, papiers monétaires adossés à des actifs, sociétés ad hoc, véhicules d'investissement sur titres et autres facilités de financement analogues	22'333	22'333	0	0
13	- dont sorties de trésorerie associées à des facilités de crédit et de liquidité confirmées	1'815'944	205'926	1'822'734	179'825
14	Autres engagements de financement contractuels	50'684	50'684	56'519	56'519
15	Autres engagements de financement conditionnels	24'527	1'226	22'149	1'107
<b>16</b>	<b>Somme des sorties de trésorerie</b>	–	<b>2'444'998</b>	–	<b>2'511'528</b>
<b>C. Entrées de trésorerie</b>					
18	Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes	177'773	20'125	177'122	37'557
19	Autres entrées de trésorerie	12'011	12'011	17'403	17'403
<b>20</b>	<b>Somme des entrées de trésorerie</b>	<b>189'785</b>	<b>32'136</b>	<b>194'524</b>	<b>54'959</b>
<b>Valeurs apurées</b>					
21	Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)	–	3'723'319	–	3'663'635
22	Somme nette des sorties de trésorerie	–	2'412'862	–	2'456'569
<b>23</b>	<b>Ratio de liquidités à court terme LCR en %</b>	–	<b>154,3%</b>	–	<b>149,1%</b>

## TABLEAU LIQ2

### Liquidités : informations relatives au ratio de financement (NSFR)

Le NSFR doit garantir que la stabilité du financement d'une banque à l'horizon d'un an est assurée en permanence. Le financement est stable lorsque les actifs et les positions hors bilan sont financés durablement et de manière viable.

Le NSFR est calculé comme le ratio entre financement stable disponible (*Available Stable Funding, ASF*) et le financement stable exigé (*Required Stable Funding, RSF*). Le ratio minimum légal est fixé à 100%.

En se situant à 123,9% au 31 décembre 2023 (125,6% au 30 septembre 2023), le ratio NSFR illustre la stabilité du mode de financement de la Banque.

Le financement stable disponible (ASF) provient des Fonds propres ainsi que, principalement, des Engagements résultant des dépôts de la clientèle et des Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage, sources privilégiées de refinancement de la Banque. Quant au financement stable exigé (RSF), il résulte majoritairement des Créances sur la clientèle et des Créances hypothécaires.

Le ratio NSFR ne contient pas d'actifs et engagements interdépendants.

en milliers de francs

		30.09.2023					31.12.2023				
		a	b	c	d	e	a	b	c	d	e
		Valeurs non pondérées en fonction de l'échéance résiduelle				Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées en fonction de l'échéance résiduelle				Valeurs pondérées
		Sans échéance	< 6 mois	≥ 6 mois à < 1 an	≥ 1 an		Sans échéance	< 6 mois	≥ 6 mois à < 1 an	≥ 1 an	
<b>Indications sur le refinancement stable disponible (<i>Available Stable Funding, ASF</i>)</b>											
1	Instruments de fonds propres	1'490'125				1'490'125	1'572'696				1'572'696
2	Fonds propres réglementaires <sup>1)</sup>	1'490'125				1'490'125	1'572'696				1'572'696
4	Dépôts à vue et/ou à terme de clients privés et de petites entreprises	8'216'438	579'878	132'593	28'487	8'276'927	8'011'378	660'499	84'102	39'969	8'130'303
5	Dépôts stables	4'109'902	92'931	45'613	12'426	4'048'449	4'050'145	118'361	30'540	17'025	4'006'119
6	Dépôts moins stables	4'106'537	486'947	86'980	16'061	4'228'478	3'961'233	542'138	53'563	22'944	4'124'184
7	Moyens de financement provenant d'établissements non financiers (sans les petites entreprises) ( <i>wholesale</i> )	1'353'042	868'094	154'419	229'004	1'204'827	1'433'244	837'225	66'800	227'629	1'130'619
9	Dépôts non opérationnels	1'353'042	868'094	154'419	229'004	1'204'827	1'433'244	837'225	66'800	227'629	1'130'619
10	Engagements adossés à des actifs interdépendants					0					0
11	Autres engagements	636'462	1'217'151	290'128	4'539'000	4'747'064	366'137	1'375'695	553'524	4'405'109	4'702'762
12	Engagements résultant d'opérations en dérivés	-				-	-			34'109	-
13	Autres engagements et instruments de fonds propres	636'462	1'217'151	290'128	4'539'000	4'747'064	366'137	1'375'695	553'524	4'371'000	4'702'762
14	<b>Total du refinancement stable disponible</b>	-	-	-	-	15'718'943	-	-	-	-	15'536'380

1) Avant application des déductions réglementaires

**TABLEAU LIQ2**
**Liquidités : informations relatives au ratio de financement (NSFR)**

en milliers de francs

		30.09.2023					31.12.2023				
		a	b	c	d	e	a	b	c	d	e
		Valeurs non pondérées en fonction de l'échéance résiduelle				Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées en fonction de l'échéance résiduelle				Valeurs pondérées
		Sans échéance	< 6 mois	≥ 6 mois à < 1 an	≥ 1 an		Sans échéance	< 6 mois	≥ 6 mois à < 1 an	≥ 1 an	
<b>Indications relatives au refinancement stable requis (Required Stable Funding, RSF)</b>											
15	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA) NSFR	–	–	–	–	157'417	–	–	–	–	248'082
16	Dépôts opérationnels auprès d'autres institutions financières		20'696			10'348		51'932			25'966
17	Crédits et titres performants	1'858'027	866'633	884'054	11'719'720	11'986'705	600'602	899'132	858'785	12'958'192	11'892'914
19	<i>Crédits performants à des institutions financières garantis par des HQLA hors catégories 1 et 2a ou non garantis</i>	9'129	94'700	170'139	180'245	288'649	4'689	185'246	135'766	137'127	237'486
20	<i>Crédits performants à des entreprises hors secteur financier, à des clients retail ou PME, à des Etats, des banques centrales et des autres corporations de droit public, dont :</i>	1'214'765	364'597	394'543	6'890'169	7'471'039	441'071	353'725	380'616	7'545'070	7'335'752
21	<i>Comportant une pondération-risque inférieure ou égale à 35% dans l'approche AS-BRI</i>				91'549	59'570				183'379	119'196
22	<i>Créances hypothécaires performantes, dont :</i>	571'716	385'325	319'372	4'615'458	4'134'186	91'611	358'158	342'403	5'250'605	4'243'347
23	<i>Comportant une pondération-risque inférieure ou égale à 35% dans l'approche AS-BRI</i>	571'716	385'325	319'372	4'615'458	4'134'186	91'611	358'158	342'403	5'250'605	4'243'347
24	<i>Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne sont pas éligibles en qualité de HQLA, y.c. les titres de participation négociés en bourse</i>	62'417	22'011		33'849	92'831	63'231	2'003		25'390	76'329
25	Actifs adossés à des engagements dépendants					0					0
26	Autres actifs :				278'547	278'547				284'388	284'388
30	<i>Passifs NSFR sous forme de dérivés, avant déduction de la marge de variation remise</i>	–			10'342	10'342	–			9'458	9'458
31	<i>Tous les autres actifs résiduels</i>				268'205	268'205				274'930	274'930
32	Eléments hors bilan	–			1'581'266	79'063	–			1'747'552	87'378
33	<b>Total du refinancement stable requis</b>	–	–	–	–	12'512'081	–	–	–	–	12'538'728
34	<b>Ratio de refinancement stable (NSFR) (%)</b>	–	–	–	–	125,6%	–	–	–	–	123,9%

## TABLEAU CRA

### Risque de crédit : informations générales

Les informations sur la gestion du risque de crédit sont présentées au ch. 3.1 de l'annexe aux comptes annuels (p. 106-107 du rapport de gestion 2023).

## TABLEAU CR1

### Risque de crédit : qualité de crédit des actifs

en milliers de francs

		a	b	c	d
		Valeurs comptables brutes des		Corrections de valeur / amortissements	Valeurs nettes (a + b - c)
		Positions en défaut	Positions pas en défaut		
1	Créances (sans les titres de dette)	333'690	15'116'340	156'715	15'293'315
2	Titres de dette		1'362'615		1'362'615
3	Expositions hors bilan	150	380'791	1'454	379'486
4	<b>Total</b>	<b>333'839</b>	<b>16'859'746</b>	<b>158'169</b>	<b>17'035'416</b>

## TABLEAU CR2

### Risque de crédit : changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut

en milliers de francs

		a
1	Créances et titres de dette en défaut, à la fin de la période précédente	323'317
2	Créances et titres de dette tombés en défaut depuis la fin de la période précédente	98'745
3	Positions retirées du statut « en défaut »	-76'715
4	Montants amortis	0
5	Autres changements (+/-)	-11'658
6	<b>Créances et titres de dette en défaut, à la fin de la période de référence</b>	<b>333'690</b>

## TABLEAU CRB

### Risque de crédit : indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs <sup>1)</sup>

en milliers de francs

	Segmentation du risque crédit - branches							Total
	Gouvernements centraux et Banques centrales	Institutions	Banques et Négociants	Entreprises	Retail	Titres de participation	Autres expositions	
<b>Bilan / Créances</b>								
Liquidités	2'991'767						74'689	3'066'455
Créances sur les banques			466'084					466'084
Créances sur la clientèle	62'443	888'247	11'424	264'712	957'077		0	2'183'903
Créances hypothécaires		49'975	507	203'311	12'472'962			12'726'755
Immobilisations financières	486'403	60'699	337'686	457'802	10'000	7'331	62'252	1'422'174
Comptes de régularisation							27'029	27'029
Participations						19'541		19'541
Immobilisations corporelles							109'407	109'407
Autres actifs							4'283	4'283
<b>Total</b>	<b>3'540'613</b>	<b>998'921</b>	<b>815'701</b>	<b>925'825</b>	<b>13'440'039</b>	<b>26'872</b>	<b>277'660</b>	<b>20'025'631</b>
<b>Hors Bilan</b>								
Engagements conditionnels		186		11'065	10'752			22'004
Engagements irrévocables	97	89'914	59	4'790	212'291			307'151
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires			51'784				1	51'785
<b>Total</b>	<b>97</b>	<b>90'101</b>	<b>51'843</b>	<b>15'855</b>	<b>223'043</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>380'941</b>
<b>Créances en souffrance</b>								
Créances en souffrance					44			44
- dont créances en souffrance ; mais pas compromises								0
- dont créances en souffrance depuis plus de 90 jours ; mais pas compromises					44			44
<b>Créances compromises</b>								
Créances compromises	7'348	182	119	59'313	266'727			333'690
- dont créances compromises « échues »	1'542	13		13'769	127'533			142'857
- dont créances compromises « non échues »	5'806	170	119	45'544	139'194			190'833
Corrections de valeur pour des positions compromises	1	0		27'284	72'398			99'684

(1) Présentation sans compensation des corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance des créances non compromises.

## TABLEAU CRC

### Risque de crédit : indications relatives aux techniques d'atténuation du risque

Les informations relatives aux techniques d'atténuation du risque sont présentées au ch. 5 de l'annexe aux comptes annuels (p. 112 du rapport de gestion 2023).

## TABLEAU CR3

### Risque de crédit : aperçu des techniques d'atténuation du risque

en milliers de francs

	a	b1	b	d	f
	Positions sans couverture / valeurs comptables	Positions couvertes / valeurs comptables	Dont positions couvertes par des sûretés	Dont positions couvertes par des garanties financières	Dont positions couvertes par des dérivés de crédit
1 Prêts (sans les titres de dette)	2'074'199	13'276'148	12'987'339	288'809	
2 Titres de dette	1'362'615				
<b>3 Total</b>	<b>3'436'814</b>	<b>13'275'875</b>	<b>12'987'066</b>	<b>288'809</b>	<b>0</b>
4 - dont en défaut	27'448	206'558	195'896	10'663	

## TABLEAU CRD

### Risque de crédit : indications relatives à l'utilisation des notations externes dans l'approche standard

La Banque Cantonale du Valais n'utilise pas les notations externes pour le calcul des fonds propres nécessaires selon l'approche standard.

## TABLEAU CR4

### Risque de crédit : expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard <sup>1)</sup>

en milliers de francs

	a	b	c	d	e	f
	Positions avant application des facteurs de conversion en équivalent-risque (CCF) et avant mesures d'atténuation du risque (CRM)		Expositions après application des facteurs de conversion en équivalent-risque et après mesures d'atténuation du risque			
	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan	RWA	Densité RWA
1 Gouvernements centraux et banques centrales	3'478'170		3'540'624		0	0%
2 Banques et maisons de titres	781'257	51'784	782'367	51'784	413'396	49,6%
3 Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement	916'618	90'101	995'229	45'038	448'146	43,1%
4 Entreprises	946'165	15'855	925'795	7'838	678'317	72,7%
5 Retail	13'572'220	223'199	16'359'223	109'424	6'178'673	37,5%
6 Titres de participations	26'872		26'872		40'661	151,3%
7 Autres positions	277'660	1	277'660	1	290'039	104,5%
<b>8 Total</b>	<b>19'998'963</b>	<b>380'941</b>	<b>19'915'955</b>	<b>214'134</b>	<b>8'049'233</b>	<b>40,0%</b>

<sup>1)</sup> Les corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance des créances non compromises ne sont pas intégrées à ce tableau.

## TABLEAU CR5

### Risque de crédit : positions par catégories de positions et pondérations-risque selon l'approche standard<sup>1)</sup>

en milliers de francs		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j
Catégories de positions / pondérations risques		0%	10%	20%	35%	50%	75%	100%	150%	Autres	Total des positions soumises au risque de crédit (après CCF et CRM)
1	Gouvernements centraux et banques centrales	3'540'624									3'540'624
2	Banques et maisons de titres			98'571		683'795		51'784			834'151
3	Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement			236'163	7'675	796'416		0	13		1'040'267
4	Entreprises			304'578	17'394		1'517	610'080	64		933'633
5	Retail				10'763'125		1'267'132	1'417'410	29'214		13'476'881
6	Titres de participation							6'996	16'026	3'851	26'872
7	Autres positions	74'689						156'911		46'062	277'661
<b>8</b>	<b>Total</b>	<b>3'615'312</b>	<b>0</b>	<b>639'312</b>	<b>10'788'194</b>	<b>1'480'211</b>	<b>1'268'649</b>	<b>2'243'181</b>	<b>45'316</b>	<b>49'912</b>	<b>20'130'088</b>
9	- dont créances couvertes par gage immobilier				10'788'194		635'248	1'052'931			12'476'373
10	- dont créances en souffrance	1'541		875				65'865	29'291		97'572

1) Les corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance des créances non compromises ne sont pas intégrées à ce tableau.

## TABLEAU CRE

### IRB : indications relatives aux modèles

La Banque Cantonale du Valais applique l'approche standard internationale (AS-BRI) pour le calcul des besoins de fonds propres pour les risques de crédit.

Elle ne doit pas publier ce tableau destiné aux établissements appliquant l'approche IRB (*Internal Ratings-Based Approach*).

## TABLEAU CCRA

### Risque de crédit de contrepartie : indications générales

Les informations relatives à la gestion du risque de crédit de contrepartie sont présentées au ch. 3.1 de l'annexe aux comptes annuels (p. 106-107 du rapport de gestion 2023).

## TABLEAU CCR5

### Risque de crédit de contrepartie : composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie

en milliers de francs	a	b	c	d	e	f
	Sûretés utilisées dans les transactions en dérivés				Sûretés utilisées dans le SFTs	
	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés remises		Juste valeur des sûretés reçues	Juste valeur des sûretés remises
	Ségréguées	Non ségréguées	Ségréguées	Non ségréguées		
Liquidités en CHF		66'771		26'717		
Créances sur la Confédération						169'245
Obligations d'entreprises						239'252
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>66'771</b>	<b>0</b>	<b>26'717</b>	<b>0</b>	<b>408'498</b>

## TABLEAU CCR8

### Risque de crédit de contrepartie : positions envers les contreparties centrales

en milliers de francs

		a	b
		EAD (post-CRM)	RWA
18	Marges initiales non ségréguées	84'371	

## TABLEAU SECA

### Titrisations : indications générales relatives aux positions de titrisation

La Banque Cantonale du Valais n'effectuant pas d'opérations de titrisation, elle ne doit pas publier ce tableau.

## TABLEAU MRA

### Risques de marché : indications générales

Les informations relatives à la gestion des risques de marché sont présentées au ch. 3.3 de l'annexe aux comptes annuels (p. 108 du rapport de gestion 2023).

## TABLEAU MR1

### Risques de marché: exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard

en milliers de francs

		a
		RWA
<b>Produits outright</b>		
1	Risques de taux d'intérêt (général et spécifique)	4'912
2	Risque de cours sur actions (général et spécifique)	74'119
3	Risque de change	22'254
4	Risque sur matières premières	74'720
<b>Options</b>		
5	Procédure simple	0
6	Procédure delta-plus	0
7	Procédure par scénarios	0
8	Titrisations	0
9	<b>Total</b>	<b>176'005</b>

## TABLEAU MRB

### Risques de marché : indications en cas d'utilisation de l'approche des modèles

La Banque Cantonale du Valais applique l'approche standard pour le calcul des besoins de fonds propres pour les risques de marché.

Elle ne doit pas publier ce tableau destiné aux établissements appliquant l'approche des modèles.

## TABLEAU IRRBBA

# Risque de taux d'intérêt : objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque

### a. Description de la façon dont la Banque définit l'IRRBB afin de mesurer et gérer le risque

Le risque de taux dans le portefeuille de la Banque (IRRBB : *Interest rate risk in the banking book*) est défini comme la perte potentielle encourue sur la marge nette d'intérêt ou une baisse de la valeur des fonds propres en cas de variation des taux d'intérêt sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan du portefeuille de la Banque.

Deux types de risques de taux d'intérêt significatifs pour la Banque sont pris en considération dans le cadre de l'Asset and Liability Management :

- Le risque de révision de taux, qui résulte du décalage temporel (pour les taux fixes) ou de la révision (pour les taux variables) des taux des actifs, des passifs et des positions du hors bilan.
- Le risque de base, qui résulte d'une corrélation imparfaite dans l'ajustement des taux reçus et versés sur des produits différents, dotés par ailleurs de caractéristiques de révision de taux analogues. Lorsque les taux changent, ces différences peuvent entraîner des variations imprévues des marges d'intérêt entre les flux de trésorerie et les bénéfices des créances, dettes et instruments du hors bilan à échéances ou fréquences de révisions de taux identiques.

### b. Description des stratégies supérieures de la Banque afin de gérer et atténuer l'IRRBB

Dans le cadre de la planification à moyen terme approuvée par le Conseil d'administration, la Banque poursuit l'objectif à long terme d'assurer un revenu net approprié, généré par les intérêts, à travers tous les cycles d'intérêt et de marché.

Les transformations d'échéances en rapport avec les affaires bancaires, les besoins de la clientèle et l'évolution du marché s'accompagnent de risques de taux d'intérêt. Le refinancement des prêts à la clientèle par les fonds de la clientèle au sens étroit du terme, par des emprunts obligataires ainsi que des prêts des centrales d'émission de lettres de gage, de même que la mise en oeuvre d'instruments financiers dérivés, permettent de limiter ces risques.

Des limites stratégiques et opérationnelles sont définies par la Direction générale et approuvées par le Conseil d'administration. La situation des risques de taux est présentée au Comité ALCO (*Asset-and-Liability-Management-Committee*) et à la Direction générale. La Direction générale est informée mensuellement sur le respect des limites d'appétence et le Conseil d'administration trimestriellement.

Le Comité ALCO est responsable de l'identification, de l'évaluation et de la surveillance des risques de taux. Le comité ALCO décide des opérations nécessaires à la gestion / couverture des risques de taux, de structure du bilan / compte de résultat et des liquidités, dans le cadre des limites déterminées par la Direction générale et le Conseil d'administration.

Les risques de taux inhérents aux opérations au bilan et hors bilan sont pilotés et surveillés de manière centralisée par le comité ALCO. Basée sur la méthode des taux de marché, la surveillance est axée sur la valeur actualisée des capitaux propres et la projection des revenus. Le département Risk Management est responsable de la mesure et du contrôle des risques de taux ainsi que de leur reporting.

La modification de la valeur actuelle des fonds propres est calculée pour l'ensemble du bilan : le taux d'une position à taux variable est simulé au moyen de portefeuilles combinant plusieurs taux d'intérêts du marché sur la base de critères d'optimalité prédéterminés (réplication). Le Comité ALCO réexamine la pertinence des clés de réplication au moins une fois par an. En cas d'adaptation, le Conseil d'administration en est informé.

### c. Périodicité du calcul des valeurs estimatives de l'IRRBB de la Banque et description des agrégats spécifiques utilisés par la Banque afin d'évaluer sa sensibilité à l'IRRBB

L'exposition aux risques de taux est calculée mensuellement, principalement par la détermination de valeurs  $\Delta$ EVE (perspective de la valeur économique) et NII (perspective des bénéfices) et par des simulations.

### d. Description des scénarios de chocs de taux et de stress utilisés par la banque afin d'évaluer les modifications des valeurs économiques et des revenus

La Banque modélise les scénarios réglementaires suivants, définis dans la Circ.-FINMA 2019/2 Risques de taux - banques :

- Scénarios de choc de taux (calculs  $\Delta$ EVE) : variation parallèle de  $\pm 150$  pdb, steepener / flattener, taux d'intérêt à court terme en hausse ou en baisse.
- Scénarios de choc (calculs NII) : scénario de base, baisse / hausse des taux.

D'autres scénarios alternatifs relatifs à la NII ainsi que, ponctuellement, des scénarios de stress impliquant en particulier des hausses importantes et subites sont également appliqués.

### e. Différences sensibles entre les hypothèses de modélisation de la Banque utilisées dans le système de mesure interne du risque de taux et les hypothèses de modélisation prévues pour la publication dans le tableau IRRBB1

S'agissant du  $\Delta$ EVE, les hypothèses de modélisation utilisées dans le système interne de mesure du risque de taux de la banque ne divergent pas des données figurant au tableau IRRBB1. Concernant le calcul des valeurs NII, le scénario de base de la banque ne diverge pas des données figurant au tableau IRRBB1.

L'impact sur les revenus tient compte d'un taux plancher à 0% pour les prestations de la clientèle à taux positif et intègre les hypothèses de renouvellement des positions à taux fixe selon leurs caractéristiques de durée et de pricing observables historiquement.

## TABLEAU IRRBBA

# Risque de taux d'intérêt : objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque

### f. Description générale de la façon dont la banque couvre l'IRRBB ainsi que du traitement comptable y relatif

Le risque de taux résultant de la transformation des échéances est limité au moyen de positions à taux fixe et d'instruments financiers dérivés (IRS). Le traitement comptable en vigueur appliqué aux opérations de couverture est décrit au point 6 « Politique d'affaires lors de la mise en oeuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation de la comptabilité de couverture » des comptes annuels (p. 112 du rapport de gestion 2023).

### g. Description générale des hypothèses-clés et des paramètres-clés de la modélisation utilisés pour calculer $\Delta EVE$ et $\Delta NII$ dans le tableau IRRBB1 et en prenant en compte les positions et devises selon le tableau IRRBBA1

#### Modification de la valeur actuelle des fonds propres ( $\Delta EVE$ )

Détermination des flux des paiements : prise en compte des marges de taux et des autres composantes :

- Les flux des paiements sont présentés en tenant compte des marges de taux.

Procédure de mapping : description des procédures de mapping des paiements mises en oeuvre :

- Les flux des paiements permettant de déterminer le  $\Delta EVE$  sont calculés sur la base de contrats individuels.

Taux d'escompte – description des taux d'escompte (spécifiques aux produits) ou hypothèses d'interpolation :

- Les flux des paiements, y compris les marges de taux, sont actualisés sur la base des courbes du SARON et des swaps de taux (IRS-mid).

#### Modification des revenus attendus ( $\Delta NII$ )

Description de l'approche et des hypothèses centrales du modèle de détermination des modifications des revenus futurs :

- Dans le cadre de la planification annuelle à moyen terme, le bilan de la période planifiée est simulé pour différents scénarios. Pour ce faire, la BCVS recourt à différentes combinaisons de scénarios de taux, de stratégies commerciales et de comportements de la clientèle. Des hypothèses sur l'évolution de la courbe des taux, les facteurs d'influence et les modèles de volumes et d'échéances sont ainsi formulés. Outre un scénario de base, des scénarios alternatifs ainsi que, ponctuellement, des simulations de résistance. Le scénario de base est recalculé sur un horizon de 12 mois en lui appliquant une variation de la courbe des taux de  $\pm 150$  p.b.

#### Positions variables

Description de l'approche, y c. les hypothèses et paramètres centraux servant à déterminer la date de redéfinition des taux et les flux de fonds des positions variables :

- La modification de la valeur actuelle des fonds propres est calculée pour l'ensemble du bilan : le taux d'une position à taux variable est simulé au moyen de portefeuilles combinant plusieurs taux du marché sur la base de critères d'optimalité prédéterminés (réplication). Pour les prestations actives à taux

variables, les taux d'intérêt historiques de produits et du marché servent de données de base à la simulation (*back-looking*). Pour les prestations passives à taux variables, les évolutions des taux des produits en fonction de scénarios d'évolution des taux du marché servent de données de base à la simulation (*forward-looking*).

#### Positions comportant des options de remboursement

Description des hypothèses et procédures de prise en compte des options de remboursement anticipées liées à des comportements :

- Les produits de la BCVS ne comprennent aucune position avec options de remboursement liées à des comportements.

#### Placements à terme

Description des hypothèses et procédures de prise en compte des retraits anticipés liés à des comportements :

- Les produits de la BCVS ne comprennent aucune position avec options de remboursement liées à des comportements. Au cas où des dépôts à terme seraient retirés prématurément, la valeur du marché s'applique.

#### Options de taux automatiques

Description des hypothèses et procédures de prise en compte des options de taux automatiques, non liées à des comportements :

- Les produits de la BCVS ne comprennent aucune position avec options de remboursement automatique, non liées à des comportements.

#### Positions en dérivés

Description du but, des hypothèses et procédures des dérivés de taux linéaires et non-linéaires :

- La Banque utilise les swaps de taux (IRS) pour la gestion du risque de taux. Elle contracte également des swaps de devises dans le cadre de sa stratégie de refinancement ; ces instruments dérivés comprennent également une composante de taux.

#### Autres hypothèses

Description des autres hypothèses et procédures ayant un impact sur le calcul des valeurs des tableaux IRRBBA1 et IRRBB1, à l'instar de l'agrégation en matière de devises et des hypothèses de corrélation au niveau des taux :

- Il n'y a pas d'autres hypothèses.

**TABLEAU IRRBBA1**
**Risque de taux : informations quantitatives  
sur la structure des positions et la redéfinition des taux**

	Volumes (en millions de francs)			Délais moyens de redéfinition des taux (en années)		Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non prédéterminées) de la date de redéfinition des taux	
	Total	dont CHF	Dont autres devises signifi- catives représentant plus de 10 % des valeurs patrimo- niales ou des engagements de la somme de bilan	Total	dont CHF	Total	dont CHF
<b>Date de redéfinition du taux définie</b>							
Créances sur les banques	375	375	n/a	0.74	0.74	–	–
Créances sur la clientèle	1'928	1'928	n/a	4.01	4.01	–	–
Hypothèques du marché monétaire	1'462	1'462	n/a	0.02	0.02	–	–
Hypothèques à taux fixes	11'149	11'149	n/a	4.57	4.57	–	–
Immobilisations financières	1'363	1'352	n/a	2.47	2.45	–	–
Autres créances	0	0	n/a			–	–
Créances découlant de dérivés de taux <sup>1)</sup>	3'734	2'828	n/a	1.10	1.37	–	–
Engagements envers les banques	1'694	1'111	n/a	0.55	0.75	–	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	2'079	1'955	n/a	0.61	0.64	–	–
Obligations de caisse	46	46	n/a	2.54	2.54	–	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	4'793	4'793	n/a	5.07	5.07	–	–
Autres engagements	0	0	n/a			–	–
Engagements résultant de dérivés de taux <sup>1)</sup>	3'763	3'763	n/a	4.69	4.69	–	–
<b>Date de redéfinition du taux non définie</b>							
Créances sur les banques	109	29	n/a	0.08	0.08	–	–
Créances sur la clientèle	263	242	n/a	0.27	0.25	–	–
Créances hypothécaires à taux variables	179	179	n/a	0.70	0.70	–	–
Autres créances à vue	14	14	n/a	0.08	0.08	–	–
Engagements à vue sous forme de comptes privés et de comptes courants	5'528	5'222	n/a	1.23	1.29	–	–
Autres engagements à vue	137	130	n/a	0.08	0.08	–	–
Engagements résultant de dépôts de la clientèle, dénonçables mais non transmissibles (dépôts d'épargne)	4'004	4'004	n/a	2.47	2.47	–	–
<b>Total</b>	<b>42'618</b>	<b>40'582</b>	<b>n/a</b>	<b>3.00</b>	<b>3.13</b>	<b>7.00</b>	<b>7.00</b>

<sup>1)</sup> Swaps de taux d'intérêts (IRS) et swaps de devises. Pour des raisons techniques, double affichage du volume des dérivés aussi bien sous créances que sous engagements.

## TABLEAU IRRBB1

### Risque de taux : informations quantitatives sur la valeur économique et la valeur de rendement

en milliers de francs	$\Delta$ EVE (fluctuation de la valeur économique)		$\Delta$ NII (fluctuation de la valeur de rendement)	
	31.12.2023	30.06.2023	31.12.2023	30.06.2023
Hausse parallèle	-100'169	-114'968	47'502	50'763
Baisse parallèle	125'789	131'396	-44'789	-56'516
Choc dit <i>steepener</i> (baisse des taux à court terme conjuguée avec une hausse des taux à long terme)	-51'912	-63'954	—	—
Choc dit <i>flattener</i> (hausse des taux à court terme conjuguée avec une baisse des taux à long terme)	31'900	40'820	—	—
Hausse des taux à court terme	-8'935	-6'929	—	—
Baisse des taux à court terme	9'200	7'113	—	—
Maximum	100'169	114'968	44'789	56'516
Fonds propres de base (Tier 1)	1'507'696	1'431'359		

#### $\Delta$ EVE

Les déplacements parallèles de la courbe de taux entraînent les modifications les plus importantes de la valeur actuelle des fonds propres. En comparaison, les variations des taux courts se traduisent par des modifications moins importantes. Au vu de la structure du bilan, la variation négative la plus élevée est due à un déplacement parallèle vers le haut, puisqu'à l'actif apparaissent principalement les hypothèques à taux fixe et qu'au passif figurent les dépôts de la clientèle à taux variable.

#### $\Delta$ NII

Sur la base du bilan actuel, en cas de hausse des taux d'intérêt, les produits des actifs variables et des IRS augmenteraient davantage que les charges liées aux prestations passives de la clientèle à taux variables. Quant aux prestations actives et passives à taux fixes, elles sont renouvelées à échéance aux nouvelles conditions. Il résulte de cette simulation une augmentation des résultats nets d'intérêts.

La simulation d'un déplacement vers le bas impacte principalement les prestations actives et passives à court terme. L'influence sur les dépôts des clients est limitée, car aucune condition négative n'a été appliquée aux dépôts des clients en cas de réduction des taux d'intérêt pour la simulation.

Les avoirs auprès de la Banque Nationale Suisse sont intégrés aux actifs variables.

## **TABLEAU REMA**

### **Rémunérations : politiques**

Le devoir de publication de ce tableau ne s'applique qu'aux établissements soumis à l'application impérative de la Circ.-FINMA 10/1 « Systèmes de rémunération » (cm 6).

La Banque Cantonale du Valais n'est pas soumise à cette publication.

La partie « Rémunérations, participations et prêts » du chapitre Gouvernance d'entreprise présente le système de rémunération en vigueur à la BCVS (p. 88-89 du rapport de gestion 2023).

## **TABLEAU ORA**

### **Risques opérationnels : indications générales**

Les informations relatives à la gestion des risques opérationnels sont présentées au ch. 3.5 de l'annexe aux comptes annuels (p. 108-109 du rapport de gestion 2023).

### **Risques Financiers liés au climat**

Les informations relatives à la gestion des risques financiers liés au climat sont présentées au ch. 3.7 de l'annexe aux comptes annuels (p. 109-110 du rapport de gestion 2023).

